

# AAP 2024 - 2025

## Recherche inter-unités

## **AAP 2024 - 2025 • RECHERCHE**

**Montant total financé par l'ISFIN : 120 k€ HT**  
**Date limite de soumission : 14/11/2024**

### **Cadre général**

L'institut ISFIN effectue un travail de prospective scientifique et mène une politique destinée à renforcer le positionnement du site en recherche et formation dans les domaines des sciences de la fusion, de la fission, et de l'instrumentation nucléaire. Cette politique est notamment basée sur la mise en commun des forces présentes dans les diverses unités du périmètre de l'ISFIN et sur de fortes interactions avec ses partenaires clés (CEA, IRSN, ITER, EDF).

Dans ce cadre, l'ISFIN lance un nouvel appel à projets recherche inter-unités pour soutenir des actions, émergeant à l'un ou plusieurs de ses axes de recherche :

- Physique des plasmas de bord et interactions plasma paroi
- Physique du confinement des plasmas magnétisés
- Instrumentation et détection nucléaires : capteurs/détecteurs, électronique durcie
- Matériaux et structures : caractérisation et modélisation
- Diagnostics thermiques et caractérisations thermodynamiques
- Justice sociale dans la transition énergétique, risques et société

Cet AAP a pour objectif d'impulser des synergies entre UMR et/ou avec les partenaires privilégiés de l'institut sur des nouveaux travaux collaboratifs ou sur des collaborations existantes afin de les renforcer. Pour ce faire, cet AAP porte sur le financement ou le cofinancement d'un ou plusieurs équipement(s) scientifique(s), environné(s) par du fonctionnement.

Chaque projet pourra se voir attribuer au maximum 20 k€ HT.

Compte tenu de contraintes budgétaires, **le budget alloué dès janvier 2025 et devra être liquidé impérativement au plus tard, fin octobre 2025.**

### **Critères d'éligibilité**

- Le projet devra être porté par une UMR du périmètre de l'ISFIN (PIIM, IM2NP, LMA, IUSTI, M2P2, I2M, FRESNEL, CPT, MESOPOLHIS, DICE).
- Le projet devra s'inscrire dans les thématiques de recherche de l'ISFIN.
- Le projet devra impliquer à minima une deuxième structure : une autre UMR du périmètre de l'ISFIN, ou une UMR du site hors périmètre d'ISFIN ou un partenaire privilégié (CEA, l'IRSN, ITER org, EDF).
- Le budget demandé à l'ISFIN (investissement plus fonctionnement), sera au maximum de 20 k€ HT incluant au maximum 8 k€ HT en fonctionnement.
- Un devis pour chaque équipement demandé dans le projet devra être fourni lors de la soumission du projet.
- Un formulaire ci-après totalement renseigné et signé devra être soumis dans les délais.

### **Les dépenses éligibles sont par exemple :**

- L'investissement dans des équipements scientifiques d'un montant individuel supérieur à 800 € HT,
- L'acquisition de nouveaux logiciels/codes de calculs/simulation ou le renouvellement de licences,
- Du temps d'utilisation d'infrastructures/grands équipements de recherche,

- La rémunération d'un stagiaire (M1, M2, Élève ingénieur) pour une durée maximale de 6 mois (pour rappel : cette dépense correspond à du fonctionnement),
- Le petit matériel et consommable de laboratoire,
- Les frais d'entretiens, de maintenance, de réparations et de suivi métrologique d'équipements nécessaires à la réalisation du projet (hors équipement bureautique).

Les demandes suivantes **ne sont pas éligibles** :

- Le matériel informatique (ordinateurs, tablettes),
- Les missions incluant l'inscription et la participation à des conférences, colloques, workshops, écoles...,
- Les dépenses en personnel (hors stagiaire).

L'analyse des projets soumis à la lumière de ces critères d'éligibilité permettra d'évaluer **leur qualité scientifique et leur plus-value scientifique au regard des thématiques de l'institut**. Un certain nombre d'éléments complémentaires sera pris en compte dans l'évaluation, et sont explicités ci-dessous.

#### Éléments complémentaires

- Le financement ou cofinancement d'un équipement scientifique conséquent sera un plus. Le cofinancement n'est pas obligatoire mais est encouragé.
- Un projet émergeant à deux axes de recherche de l'institut ou transverse (fission/fusion) ou interdisciplinaire sera considéré comme un plus également.

#### Points d'attention

- Le budget alloué par l'ISFIN sera géré par l'UMR du porteur de projet. Par conséquent avant de répondre à cet AAP, il est demandé au porteur de remonter son intention de dépôt auprès de la direction de son laboratoire pour s'assurer notamment de la capacité de gestion de son projet s'il était lauréat.
- Le porteur, en soumettant un projet à cet AAP, s'engage à fournir 1 an après l'achat du ou des équipement(s), un court rapport d'une page maximum synthétisant les principaux résultats obtenus dans le cadre du projet et une photo en 300 dpi du ou des équipement(s) installé(s).
- Toute publication résultant de cet AAP, devra mentionner les remerciements suivants : "*Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre de France 2030, dans le cadre de l'Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A\*MIDEX (AMX-19-IET-013 – ISFIN).*"  
Il s'agira d'un indicateur important dans l'évaluation de l'impact de l'Institut sur sa communauté scientifique et nous comptons sur votre collaboration pour nous accompagner dans cette démarche de suivi.
- Par ailleurs, il sera nécessaire de :
  - Respecter la charte de signature de l'Université d'Aix-Marseille pour les publications scientifiques : <https://www.univ-amu.fr/fr/media/2259>
  - Déposer les publications dans HAL AMU, (collection A\*Midex), texte intégral de la version finale acceptée par l'éditeur requis : <https://hal.archives-ouvertes.fr/AMIDEX>
  - Afficher les logos « AMU » et « France 2030 » sur les communications orales et posters, ainsi que les sites internet :
    - France 2030 : <https://amubox.univ-amu.fr/s/M2SynDxqkty8dmG>
    - AMU, A\*Midex, ISFIN : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/charte-graphique-amu>

**FORMULAIRE DE REPONSE**  
**A ENVOYER A [isfin-direction@univ-amu.fr](mailto:isfin-direction@univ-amu.fr)**  
**AU PLUS TARD LE 14/11/2024**

▪ **Titre du projet :**

A compléter

▪ **Porteur(s) du projet (2 max) :**

Nom et prénom :

Tel :

E-Mail :

UMR du périmètre de l'ISFIN :

Equipe de recherche :

Nom et prénom :

Tel :

E-Mail :

UMR du périmètre de l'ISFIN :

Equipe de recherche :

▪ **Autre(s) UMR impliquée(s) (à cocher) :**

PIIM

IM2NP

LMA

IUSTI

M2P2

I2M

FRESNEL

CPT

MESOPOLHIS

DICE

Autre(s) à préciser :

▪ **Partenaire(s) impliqué(s) (à cocher) :**

CEA IRFM

CEA IRESNE

IRSN

ITER org

EDF

▪ **Axe(s) de l'institut concernés (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/axes>) (à cocher) :**

Physique des plasmas de bord et interactions plasma paroi

Physique du confinement des plasmas magnétisés

Instrumentation et détection nucléaires : capteurs/détecteurs, électronique durcie

Matériaux et Structures : caractérisation et modélisation

Diagnostics thermiques et caractérisations thermodynamiques

Justice sociale dans la transition énergétique, risques et société

▪ **Nature des travaux collaboratifs (à cocher) :**

Nouvelle collaboration

Renforcement/Extension d'une collaboration existante (préciser) :

▪ **Montant HT demandé à l'ISFIN :**

A compléter

- **Membres permanents dans le périmètre et hors périmètre de l'ISFIN et des partenaires impliqués** (ajouter des lignes le cas échéant) :

Nom Prénom	Organisme, laboratoire, équipe	Compétences

- **Membres non permanents dans le périmètre et hors périmètre de l'ISFIN et des partenaires impliqués** (ajouter des lignes le cas échéant) :

Nom Prénom	Statut (stagiaire, doctorant, post-doctorant)	Organisme, laboratoire, équipe	Encadrants

- **Détail des dépenses, financement et cofinancements** (ajouter des lignes le cas échéant) :

Détail de la dépense	Nature de la dépense (investissement ou fonctionnement)	Montant total HT	Montant HT demandé à ISFIN	Montant en HT cofinancé	Source(s) du cofinancement (préciser si le cofinancement est acquis)

- **Description du projet de recherche (2 pages max) :**

A compléter

- **Complémentarité des membres impliqués (1/2 page max) :**

A compléter

- **Si financement d'un stagiaire demandé, préciser le sujet, le diplôme et la durée (1/2 page max) :**

A compléter

- **Descriptif scientifique du ou des équipement(s) (1/2 page max) :**

A compléter

- **Modalités de mutualisation du ou des équipements (localisation, accès, partage, gestion... 1/2 page max) :**

A compléter

- **Engagements :**

En signant ce formulaire :

- le porteur atteste qu'il a informé en amont sa direction de laboratoire de son dépôt de projet et qu'il a eu son accord pour sa future gestion administrative et financière si son projet était lauréat,
- le porteur s'engage à respecter tous les éléments mentionnés dans la section « Points d'attention » et relatifs à la production scientifique (phrase normalisée pour les remerciements, charte, HAL, logos),
- le porteur s'engage à fournir, 1 an après l'achat du ou des équipement(s), un court rapport d'une page maximum synthétisant les principaux résultats obtenus dans le cadre du projet et une photo en 300 dpi du ou des équipement(s) installé(s).

**Signature du porteur :**

**Date :**